

# COMPTE-RENDU

## BALADE APPRENANTE QUARTIER N°3

### VOS RÉFÉRENTES DE QUARTIER

#### **Monique BOURDAIS**

Ajointe au Maire déléguée au Bénévolat,  
à la vie Associative et à la vie des Quartiers  
[monique.bourdais@cabourg.fr](mailto:monique.bourdais@cabourg.fr)

#### **Francine SAMSON**

Conseillère municipale  
[francine.samson@cabourg.fr](mailto:francine.samson@cabourg.fr)

**Votre élue référente : Monique BOURDAIS**

Adjointe au Maire déléguée au Bénévolat,  
à la vie Associative et à la vie des Quartiers,  
[monique.bourdais@cabourg.fr](mailto:monique.bourdais@cabourg.fr)



## NOUVEAU CASINO - CENTRE AQUALUDIQUE

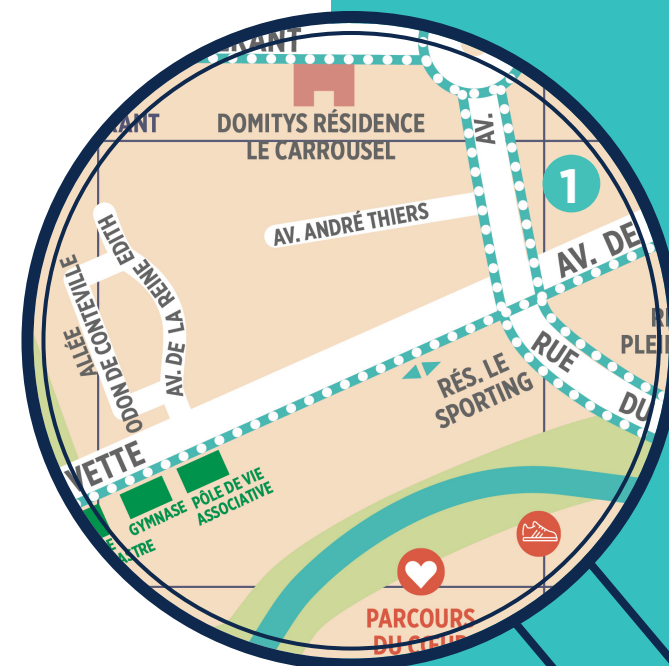
### 1 *Sujet abordé par les élus*

La construction du futur Casino, à côté du centre aqualudique, répond à l'évolution des modes de vie. Le financement du coût des travaux est absorbé intégralement par l'augmentation du loyer de l'actuel Casino opposable au Groupe Partouche depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022 ainsi que par l'augmentation de la taxe communale sur les jeux portée à 15% (maximum autorisé).

Un parking de plus de 300 emplacements est prévu pour le stationnement des personnes qui fréquenteront le casino et/ou le centre aqualudique.

L'ouverture de ce pôle d'attractivité est prévue pour 2024-2025.

La salle de spectacles La Sall'in ne dispose pas d'une jauge suffisante pour accueillir le public souhaitant assister à certains spectacles tels que ceux proposés par les artistes de renommée internationale. L'actuel Casino situé en bord de mer va donc faire l'objet d'une réhabilitation en complexe culturel qui n'aura pas d'égal sur la côte. En cela, la ville sera en capacité d'offrir des prestations complémentaires à celles existantes sur le territoire côtier. Le bâtiment aura également pour vocation de recevoir des séminaires d'entreprises. Un espace de restauration sera conservé.



## TROTTOIRS AUX ABORDS DE LA RÉSIDENCE LES CAVALIERS

### 2 *Sujet abordé par les riverains*

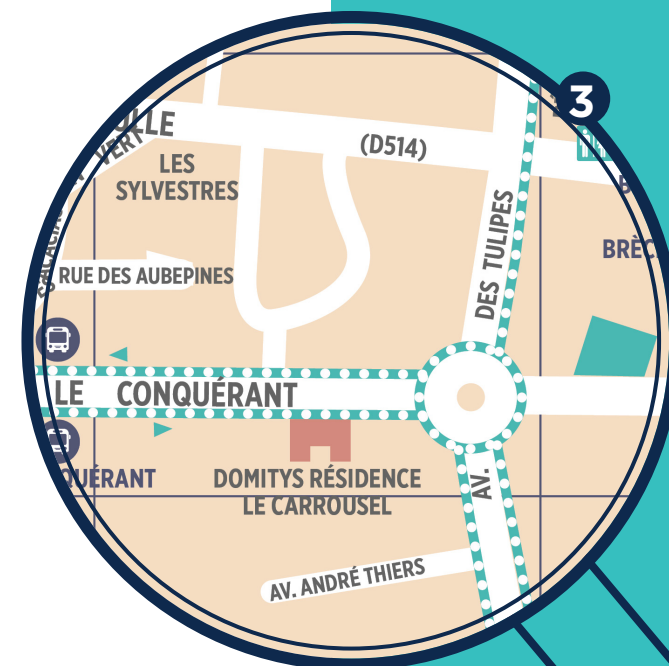
Les trottoirs seront refaits lorsque les travaux du centre aqualudique et du Casino seront achevés. Il ne serait pas opportun de les refaire avant au regard du risque de dégradation par les engins de chantier.



## GARDEN TENNIS

### 3 *Sujet abordé par les riverains*

Le Garden tennis compte pas moins de 200 licenciés. Il est l'un des rares clubs labellisé Roland Garros et accueille un tournoi national chaque été (Open de Cabourg CNGT). Ainsi, joueurs amateurs mais aussi professionnels de renommée internationale foulent les courts. A compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, le Garden Tennis de Cabourg ne sera plus géré par les services de la ville mais par délégation de service public. Des travaux d'investissement continuent d'être programmés par la commune afin de maintenir la qualité de l'infrastructure.

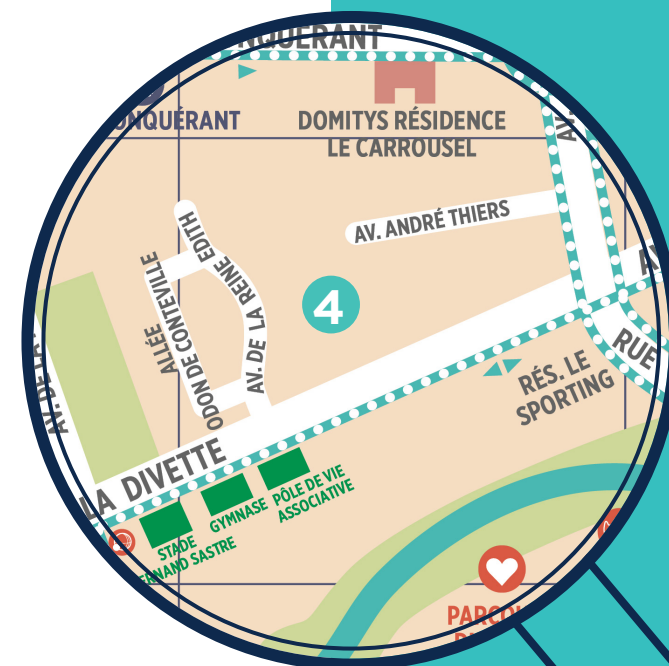


## DOMAINE D'ADÈLE

### 4 *Sujet abordé par les élus*

Le Domaine d'Adèle prévoit la construction de 206 logements individuels, intermédiaires et collectifs. Dans le but de favoriser l'installation des familles certains de ces logements relèveront de l'accession à la propriété tandis que d'autres relèveront du parc locatif par l'intermédiaire d'un bail réel solidaire. Fortement contraint par les normes de construction en zone humide, une attention toute particulière a toutefois été portée à la qualité architecturale du bâti. Les matériaux traditionnels, notamment normands seront mis à l'honneur.

Mais le domaine d'Adèle a pour vocation d'être bien plus qu'un projet immobilier. Sur les 6 hectares de terrains disponibles, 2 seulement seront consacrés à la construction de logements. Les quatre autres seront paysagers et agrémentés d'équipements pour les enfants et tout autres Cabourgeois désireux d'évoluer dans un espace verdoyant. Une nouvelle voie sera créée, reliant l'avenue de la divette à l'avenue Guillaume le Conquérant.



## DEMANDE DE POUBELLES AVENUE DES ARTS/DE NORMANDIE

*Sujet abordé par les riverains*

5

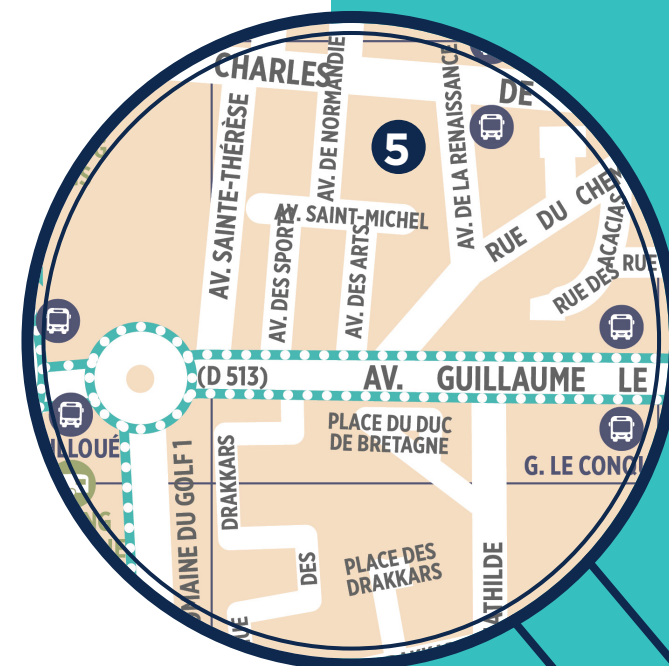
### ■ La réponse de la Ville

Une riveraine demande à ce que soient réinstallés des sacs à déchets avenue des arts et/ou avenue de Normandie. Des arceaux sont en place à cet effet mais ne sont pas équipés de sacs vacances propres. Or, cela fait défaut sur le trajet de la plage.

La gestion des déchets est un large sujet qui est au cœur des préoccupations de la commune. Il représente un enjeu environnemental ainsi que financier. La propreté est aussi la vitrine de la station. Si le ramassage des déchets en porte à porte (et des points d'apport volontaires) est de la compétence de la communauté de communes, la ville gère en revanche tout ce qui a trait à la propreté des rues et de la plage. En saison, cela représente 20m<sup>3</sup> de déchets ramassés chaque jour. Ce travail nécessite de la main d'œuvre (que l'on ne trouve plus forcément) et donc des moyens financiers. L'analyse des pratiques et des usages montre aussi que plus il y a de poubelles de rue plus il y a de déchets déposés, y compris aux abords de ce mobilier urbain. La décision a donc été prise, à titre expérimental, de ne plus installer de nouvelles poubelles de rues, voire d'en supprimer. Le but est de responsabiliser les usagers en les incitant à prendre en charge leurs déchets jusqu'à une poubelle, leur véhicule ou leur domicile. Cette même expérience est menée dans d'autres communes notamment iliennes.

Pour ces raisons, nous sommes au regret de ne pas donner suite à votre demande d'installer (ou réinstaller) des sacs vacances propres avenue des arts et/ou avenue de Normandie.

Bien entendu, le personnel continuera d'assurer une surveillance de la propreté des voies. Les pique-papiers en saison ainsi que la balayeuse tout au long de l'année se chargent de ramasser les débris qui jonchent le sol.



## PROJET DE PROLONGEMENT DU PARCOURS DU CŒUR

### 6 *Sujet abordé par les élus*

Géry PICODOT annonce le projet de prolongement du parcours du cœur jusqu'au CD 400 en collaboration avec l'association des pêcheurs à la ligne. A terme, l'idée est de proposer différents spots de pêche pour les 460 amateurs de cette pratique. La divette présente en effet une grande richesse aquatique. Par ailleurs, des tables de pique-nique, une voie réservée aux vélos et un chemin pédestre seront ouverts à tout un chacun. Ce projet nécessitera des opérations de défrichage mais aussi de plantations qui concourront à la lutte contre l'affaissement des berges.



## BOÎTES À LIVRES

### 7 *Sujet abordé par les riverains*

Une riveraine fait remarquer qu'elle apprécie beaucoup les boîtes à livres dispersées dans toute la commune. Elle y dépose et y retire des ouvrages très régulièrement. A noter qu'une nouvelle boîte à livre a été installée sur la voie communale de l'ancienne route de Caen.





## TROTTOIRS AVENUE DE LA REINE MATHILDE ET POCHE D'EAU AVENUE DES DRAKKARS

### 8 *Sujet abordé par les riverains*

Les riverains déplorent l'état des trottoirs au niveau de l'abribus de l'avenue de la Reine Mathilde. Par ailleurs, il est signalé qu'au carrefour de l'avenue des drakkars et de l'avenue Guillaume le Conquérant, une poche d'eau se forme en cas de pluies rendant impossible la traversée de la voie aux piétons. Géry PICODOT informe que la société EIFFAGE a été retenue pour effectuer des travaux avenue de la Reine Mathilde et avenue des Drakkars.

**Des travaux vont débuter à l'automne avenue de la reine Mathilde. Quant à la poche d'eau à l'intersection entre l'avenue des Drakkars et l'avenue Guillaume le Conquérant, les travaux de réfection de cette dernière viendront résoudre le problème.**



## PROJET DE PROLONGEMENT DU PARCOURS DU CŒUR

### 9 *Sujet abordé par les élus*

Les travaux d'entrée de ville entrepris conjointement avec le département vont débuter prochainement. Ainsi, après l'effacement des réseaux avenue Guillaume le Conquérant s'en suivront des travaux de voirie, puis l'aménagement des accotements (système d'infiltration des eaux pluviales, voie partagée, chemin cavalier, voir piétonne) et le renouvellement du mobilier urbain (éclairage à leds, corbeilles, bancs...).



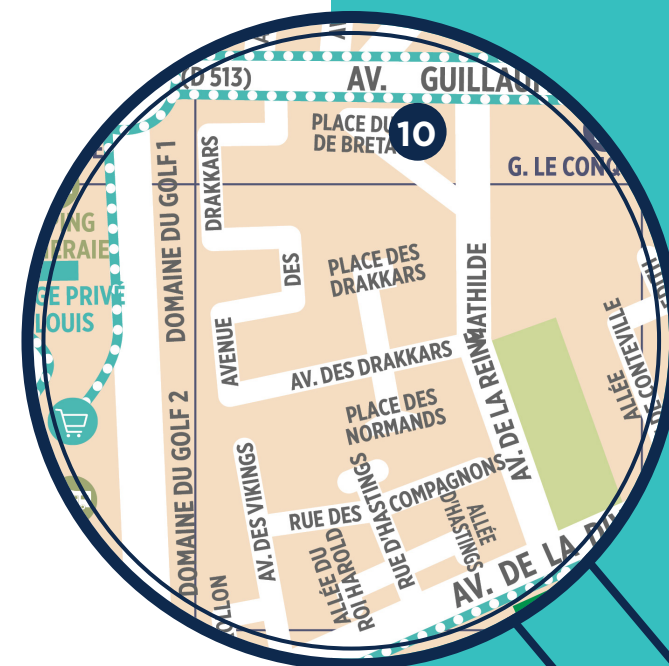
## VITESSE EXCESSIVE AVENUE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

### 10 *Sujet abordé par les riverains*

Les riverains signalent que la vitesse des véhicules circulant avenue Guillaume le Conquérant demeure excessive. Bien consciente de cette problématique, la municipalité a prévu de renforcer la limitation de vitesse à l'occasion des travaux d'aménagement de l'entrée de ville.

Les travaux d'aménagement de l'entrée de ville et plus particulièrement de la départementale 513 (avenue Guillaume le Conquérant) qui ont débuté au mois de juillet vont renforcer l'aspect sécuritaire de la voie.

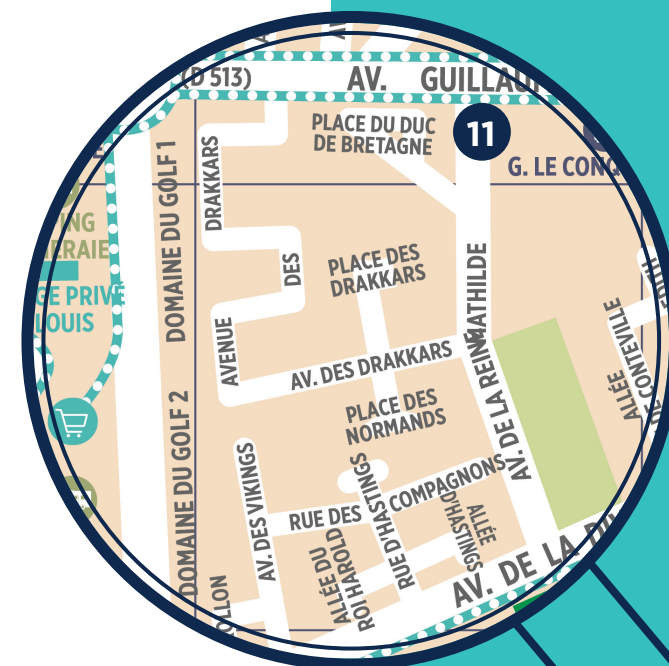
La vitesse de circulation au niveau de l'entrée de ville côté Route de Caen est aujourd'hui limitée à 70km/h, il s'agit de réduire la vitesse à 50 et 30 km/h en diminuant la taille de la plateforme routière, en aménageant des accotements et des îlots centraux végétalisés. Il faut savoir que la réglementation interdit une limitation à 30km/h sur l'intégralité d'une départementale. Ainsi, certains passages piétons seront sur des plateaux surélevés afin de sécuriser les traversées, notamment des collégiens qui prennent les bus. Grâce à un éclairage adapté et à l'utilisation de tout le langage urbain nécessaire, l'entrée de ville sera totalement sécurisée.



## RACINES DANGEREUSES SUR LA PISTE CYCLABLE

### 11 *Sujet abordé par les riverains*

Les riverains signalent également le danger que représentent les racines qui courent sur la piste cyclable le long de l'avenue Guillaume le Conquérant.



## LE CLOS FLEURI

### 12 *Sujet abordé par les élus*

Le terrain est divisé en 28 parcelles libres de construction. Les dossiers pour l'acquisition de parcelles ont été déposés en 2022 et ont fait l'objet d'une sélection par les membres d'une commission municipale. Les dossiers sélectionnés en priorité sont ceux de jeunes primo-accédants. Malheureusement, certains d'entre eux n'ont pas obtenu leur prêt. De ce fait, 6 parcelles restent vacantes. La destruction du bâtiment présent sur le terrain a pris du retard en raison des travaux de désamiantage.



## STATION D'ÉPURATION

### 13 *Sujet abordé par les élus*

Les bassins de la station d'épuration étant arrivés à saturation, les communes de la communauté de communes et notamment Dives, Cabourg et Houlgate ont dû s'engager à déconnecter le système de traitement des eaux de pluie de celui du traitement des eaux usées. A terme, la capacité de la station passera de 70000 habitants à 100000 habitants. La communauté de communes NCPA a ainsi voté un budget de 1.5 millions d'euros pour engager des travaux prioritairement sur Dives et Houlgate en 2024 et 2025. Les travaux concernant notre commune étant reportés, les travaux d'assainissement le sont aussi.





## BACS À FLEURS VIDES

### 15 *Sujet abordé par les riverains*

Nous sommes également saisis d'une problématique concernant des bacs à fleurs vidés de leurs fleurs et de leur terre depuis plusieurs années. Ils sont désormais utilisés comme poubelles et ce, au grand regret des riverains (avenue des drakkars).

La plantation de végétaux nécessite de la main d'œuvre pour en assurer l'entretien. Par ailleurs, les étés étant de plus en plus secs, les plantations effectuées dans des bacs nécessitent un arrosage fréquent et conséquent, donc de la main d'œuvre. De surcroît selon le niveau de sécheresse, l'arrosage peut être défendu. Les plantes sont alors vouées au dépérissement.

Pour ces raisons, le bac à fleur détourné de son usage et utilisé comme poubelle a été comblé et non replanté. Il continue ainsi d'empêcher des véhicules de tout type de circuler ou stationner sur ce chemin piétonnier.





## AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE PROTÉGÉ

### 16 *Sujet abordé par les élus*

Afin de sécuriser l'accès au supermarché ainsi qu'au collège, un passage piéton éclairé va être aménagé à partir de l'avenue des Drakkars. Un passage piétons sera ajouté.



## PASSAGE CONDAMNÉ

### 17 *Sujet abordé par les riverains*

Un riverain s'est manifestement octroyé une bande de terrain relevant du domaine public. Un portail fermé à clef empêche désormais d'y accéder. Cet aménagement illicite pose d'autant plus problème qu'il empêche d'autres riverains d'entretenir les abords de leur propriété. Une visite sera organisée prochainement par élus et techniciens.

Le sujet est complexe dans la mesure où ce passage ne constitue pas une parcelle cadastrée à part entière. D'autre part, certaines habitations de l'avenue des drakkars ont été vendues à des particuliers tandis que d'autres sont occupées par des locataires du bailleur social Immobilière Basse Seine, lequel se montre très hermétique à nos sollicitations. Pour ces raisons, nous sommes au regret de ne pouvoir apporter de solutions pour le moment. En revanche, nous avons constaté que la haie d'une propriété nuisait à la circulation sur le passage. Un courrier va donc été adressé au propriétaire afin qu'il taille cette haie.



## RETOURS ÉCRITS

### ASPECTS POSITIFS

- > Nouveau format des réunions de quartier
- > Qualité de vie dans le quartier
- > Skate park, promenade de la divette, gymnase, espace Cabourg 1901

### ASPECTS NÉGATIFS

- > Vitesse excessive des voitures et motos avenue de la Divette
- > Dangerosité de la sortie de résidence Les Belles Rives (revoir l'aménagement du trottoir et de la voie vélos)
- > Inquiétude pour la faune qui réside sur la zone 2NAB bientôt aménagée
- > Fortes inquiétudes quant aux nuisances induites par l'aménagement de la zone 2NAB
- > Zone 30km/h non respectée avenue de la Reine Mathilde (cf. voitures, car scolaire, deux roues)

### DEMANDES

- > Mettre en place des actions qui aideraient les résidents à l'année à se connaître
- > Mettre en place des bacs à compost dans les quartiers afin de recycler les déchets alimentaires
- > Supprimer la collecte des ordures ménagères le vendredi



**LA VIE DE QUARTIER**  
**LES FAIS DE QUARTIER**



[cabourg.fr](http://cabourg.fr)